

RNCP n°38391 (enregistrement certification le 19/05/2015)

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/OFA  
EPLEFPA  
de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

## Le CAPA TF est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 5

### Activités

Les apprentis sont formés à l'abattage, au façonnage et au cubage.

### Environnement du métier

Travail en extérieur et au bureau, travail de relationnel avec des partenaires.

### Débouchés

Le titulaire d'un CAPA Travaux forestiers occupera un emploi d'ouvrier forestier. Il assure la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage ...). Il peut être amené à réaliser l'abattage des arbres. Il peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels. Le bûcheron est spécialisé dans les opérations d'abattage et de façonnage des arbres. Il répond à des impératifs de production en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement. Il peut être amené à travailler en interactivité avec les engins forestiers présents sur le chantier.

### Poursuite de formation possible

- Bac Pro Forêt,
- BP Responsable de chantiers de bucheronage manuel,
- CS Élagage (après acquisition d'un niveau 4),
- BPA Conduite de Machines Forestières,
- ....

### Conditions d'admission - Pré-requis

- Pour l'apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans révolus,
- Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise répondant aux critères de la formation


- Compléter un dossier d'inscription en ligne via : <https://candidature-cfppa-cherve-noiretable.hub3e.com/>


### Accès à la formation

Pour la validation définitive d'entrée en formation seul, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage est nécessaire. Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement d'un contrat est de 15 jours.

 **TAUX DE RÉUSSITE**  
> Réussite en 2023 : 100%

 **SATISFACTION**  
> Promotion 2023 : 87,5%

 **DURÉE**  
> de 10 à 24 mois

 **CONDITIONS D'ADMISSION**  
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.

 **Contact**  
[cfa.noiretable@educagri.fr](mailto:cfa.noiretable@educagri.fr)



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye



### Durée de la formation

Par apprentissage : 805 h en centre de formation (23 semaines)  
Durée des périodes en entreprise : 71 semaines en entreprise  
+ 10 semaines de congés payés.  
Formation professionnelle continue : formation en 10 et 24 mois en fonction du financement et du positionnement initial

### Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

Être capable de :

- Accéder à un poste d'ouvrier qualifié en entreprise forestière.
  - Poursuivre des études (Bpa, BP, Bac Professionnel).
- Les apprentis sont formés à l'abattage, au façonnage et au cubage.



### Contenus principaux de la formation

- Connaissances générales adaptées à une entrée dans le monde professionnel : communication, mathématiques, informatique, développement physique et sportif.
- Connaître les Techniques forestières.
- Réaliser des opérations de maintenance des matériels et équipements
- Réaliser en sécurité un chantier forestier.
- Réaliser des travaux d'entretien de rivière.

### Modalités pédagogiques

Cours magistraux, travaux pratiques en forêt, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel, analyse de sa pratique professionnelle.



### Adaptation possibles du parcours

Validation d'acquis académique et/ou Allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

### Modalités d'alternance

Parcours sur 24 mois : 1 à 2 semaines en établissement de formation par mois en moyenne.

### Évaluation de la formation

Le diplôme du CAPA Travaux forestiers est évalué en Unités Capitalisables (UC) tout au long de la formation. Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

### Frais - Rémunération - Financements

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
- La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise. arifs à partir de 15 € TTC minimum de l'heure. Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les possibilités de financement.

**CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable**

42440 NOIRÉTABLE  
Tél : 04.77.24.76.00  
[cfa.noiretable@educagri.fr](mailto:cfa.noiretable@educagri.fr)